

reur de ce malheureux, celui-ci, ivre de rage sacrilège, cingla d'un coup de fouet l'image du divin Crucifié, en s'écriant : *Tiens, chien !* Des personnes qui furent témoins de cette horrible profanation arrêterent le blasphémateur, qu'elle livrèrent à la gendarmerie. Interrogé par les gendarmes sur le crime qu'on lui reprochait, cet iconoclaste ne put articuler un seul mot. En face du juge, même impossibilité pour lui de prononcer une parole. Croyant à une simulation de méritisme pour éviter un aveu, on employa tour à tour les menaces, les promesses, les prières pour lui faire prononcer une parole, tout fut inutile. A l'heure qu'il est, ce misérable, qui expie dans les prisons son horrible sacrilège et son affreux blasphème, ne peut se faire entendre autrement que par un cri qui ressemble aux aboiements d'un chien. Les médecins, appelés à examiner l'organe vocal de cet infortuné ont constaté qu'il se trouve dans son état normal. Ainsi Dieu punit ses contempteurs.



Incorrections de langage

relevées dans les journaux

183. Au lieu de dire : chaque fois où les circonstances sont différentes...—dites ; chaque fois que les circonstances sont différentes.

184. Au lieu de dire : le ou après lundi le 1er août prochain...—dites : à partir du lundi 1er août prochain.

185. Au lieu de dire : le convoi local de St-Hyacinthe à Montréal quitteront lundi, et jusqu'à avis contraire, le premier endroit à 7.40 hrs A. M. ; arrivant à Montréal à 9 h. A. M. ;

Dites : à partir de lundi, et jusqu'à avis contraire, le convoi spécial de St-Hyacinthe à Montréal partira du premier endroit à 7 h. 40 du matin, et arrivera à Montréal à 9 heures.

186. Au lieu de dire : un engin stationnaire horizontal, avec une bouilloire qui s'alimente elle-même,—on dit : une machine fixe horizontale, avec une chaudière qui s'alimente elle-même.

187. Au lieu de dire : bois de première classe, cuir de première classe, on dit ordinairement : bois de première qualité,

cuir de première qualité, de premier choix.

188. Au lieu de dire : boutique à louer avec ou sans pouvoir,—dites : usine à louer, avec ou sans pouvoir moteur.

Une boutique ne consiste qu'en une pièce, avec arrière-boutique tout au plus ; ici, d'après l'annonce, il s'agit d'un bâtiment à 3 étages.

D'autre part, le mot pouvoir, tout seul ne dit rien ; on dit ordinairement : un moteur hydraulique, ou bien une machine à vapeur.

189. Ne dites pas, dans une annonce : peaux de veaux français ;—dites : peaux de veaux, type français, ou mieux encore : cuir de veau, type français.

Les veaux sont d'origine quelconque ; c'est le mode de préparation du cuir qui est français.

190. Au lieu de dire : M. Albert Grévy, le gouverneur de l'Algérie,—dites : M. Albert Grévy, gouverneur de l'Algérie.

La première tournure suppose deux personnages : l'un M. Albert Grévy, l'autre le gouverneur de l'Algérie.

On dirait, en parlant d'une cérémonie : parmi les personnes présentes, on remarquait M. Albert Grévy, le général de division, le préfet, etc.

191. Ne dites pas : monsieur A. G. va probablement résigner ;—dites : monsieur A. G. va probablement résigner ses fonctions.

192. Ne dites pas : la chambre basse du Danemark a été dissoute sans avoir voté les subsides ;—dites : la chambre... a été dissoute sans qu'elle ait voté les subsides.

Pour que la première forme fût correcte, il faudrait que les deux locutions verbales eussent même forme passive ou active ; ainsi on pourrait dire :

La chambre a été dissoute sans avoir été appelée à voter les subsides ;—ou bien : la chambre s'est dissoute sans avoir voté les subsides.



Histoire

LES LÉGISTES ET LA ROYAUTE

L'opinion publique était en faveur de la royauté, dont l'intervention, regardée d'abord comme un bienfait, devait à la longue confisquer les libertés publiques.